

AVIS AUX CLIENTS D'HYDRO-QUÉBEC À MAGOG Compteurs intelligents

La ville de Magog ne veut pas de compteurs intelligents sur son territoire. Le Conseil de ville envisageait un règlement pour les interdire mais Hydro-Québec est arrivé plus tôt que prévu dans notre secteur et les citoyens ont reçu une lettre pour l'installation de ces compteurs intelligents à radiofréquences.

Pour vous protéger et empêcher que votre secteur soit envahi par les radiofréquences des compteurs intelligents et des routeurs et collecteurs dans les rues, vous devez prendre l'option de retrait avant le 12 janvier 2015 (secteurs Lovering et Southière).

Le coût est de 15 \$ pour l'installation d'un compteur non communicant (sans radiofréquences) et de 5 \$ par mois pour les frais de lecture. **Après le 12 janvier (ou le 16 pour Omerville), le coût sera de 85 \$.**

Pour aider notre ville en prévision du règlement qui sera possiblement appliqué dans le futur, vous devez suivre la recommandation de la mairesse et demander le retrait au coût de 15 \$. **Si vous choisissez le compteur intelligent et qu'un règlement venait à être appliqué dans le futur et qu'il nécessite de faire enlever les compteurs intelligents, vous risquez de devoir déboursier les frais de 85 \$ pour le retirer.**

Les compteurs intelligents n'ont **aucun certificat de sécurité** (incendies), et plusieurs abonnés ont porté plainte pour **surfacturation**. Des **tarifs plus élevés pour les heures de pointe** seront mis en place dans le futur. De nombreux médecins et scientifiques s'opposent au déploiement de ces compteurs. Il n'existe **aucune norme ni étude** sur l'exposition **continue et à long terme** à leurs puissantes ondes pulsées et à celles des routeurs et collecteurs dans les rues. Les **pointes d'émission d'ondes sont 1 000 fois plus élevées que la moyenne** donnée par Hydro-Québec. Le corps ressent les pointes d'émissions, pas une moyenne.

Infos : www.magogrefuse.wordpress.com - infoscompteurs@gmail.com - Tél : 819 674 0576
www.refusonslescompteurs.wordpress.com – www.estrierefuse.wordpress.com
Voir au verso les instructions pour refuser le compteur intelligent

SI VOUS CHOISISSEZ DE CONSERVER VOTRE COMPTEUR À ROULETTE, CONSULTEZ
<https://refusonslescompteurs.wordpress.com> Onglet Que faire – Prévenir l'installation et Soyez vigilants

POUR EFFECTUER LA DEMANDE DE RETRAIT et obtenir le compteur non-communicant

PAR TÉLÉPHONE

No de tél sur la lettre d'Hydro-Québec (no de l'installateur Capgemini) : 1 866 806 2958. Notez la date, l'heure et le nom de l'agent. Demandez un no de référence et une lettre de confirmation. Si la ligne est occupée, notez la date et l'heure de vos tentatives.

Si vous n'arrivez pas à avoir la ligne :

Appelez le service à la clientèle d'Hydro-Québec : 1 888 385 7252 OU 1 855 462 1029. Expliquez la situation et vos tentatives. Prenez en note de nom de l'agent, la date et demandez une lettre de confirmation et un no de référence.

OU

Remplissez le formulaire du service à la clientèle en suivant les étapes suivantes :

www.refusonslescompteurs.wordpress.com - Onglet Que faire / Option de retrait proposée par Hydro-Québec / Formulaire électronique du service à la clientèle / Étape 1 – communiquez avec nos services à la clientèle / Remplir le formulaire / Remplacement / installation de compteurs

Inscrivez votre adresse, no de compte et conservez une copie de votre courriel.

PAR TÉLÉCOPIEUR : Service à la clientèle d'Hydro-Québec 1 888 558 7879. Gardez la preuve d'envoi avec la date.

PAR LETTRE ENREGISTRÉE : Hydro-Québec Distribution / 75, Boul. René Lévesque ouest / Montréal, QC, H2Z 1A4

Voir les modèles de lettres postale et par fax sur notre site magogrefuse.wordpress.com

ATTENTION :

Assurez-vous que le compteur non-communicant que l'on vous installe est le modèle CIS ou CISN (inscrit sur le haut du compteur).

Si c'est un CISR, il s'agit d'un compteur à radiofréquences de première génération (premier modèle installé par Hydro-Québec depuis 2006). **N'ACCEPTEZ PAS CE COMPTEUR. Contactez-nous au 819 674 0576**

Contactez la Régie de l'Énergie pour porter plainte (Envoyez une copie à votre maire/mairesse et à votre député)

greffe@regie-energie.qc.ca

Téléphone : 1 888 873 2452 / Télécopieur : 514 872 2070

Adresse postale : Régie de l'Énergie / Tour de la Bourse / 800 rue du Square Victoria / Bureau 2.55 / H4Z 1A2

